



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 17 décembre 2018**  
**D-2018/574**

***Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00*

**Excusés :**

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

**Accompagnement de l'initiative de l'association  
MEDIAS ET DEMOCRATIE en faveur de la formation  
des journalistes africains. Décision. Autorisation.**

Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole se propose d'accompagner l'initiative de l'association Médias et démocratie en faveur de la formation de journalistes africains.

Bordeaux Métropole est déjà présente en Afrique par ses actions en faveur de la réalisation des objectifs du développement durable, notamment par le biais de son partenariat avec la communauté urbaine de Douala, au Cameroun, ou la mobilisation des acteurs francophones du numérique (réseau EFAN).

Bordeaux Métropole participe également, avec la Ville de Bordeaux, à la valorisation des diasporas africaines comme acteurs de la relation entre notre territoire et l'Afrique (Journées nationales des diasporas africaines).

L'association Médias et Démocratie organise pour la troisième année consécutive une session de formation pour des journalistes tunisiens et africains, alternativement en Tunisie et à Bordeaux, en partenariat avec l'Institut de presse et des sciences de l'information de Tunis IPSI, le groupe Sud-Ouest et l'Institut du journalisme Bordeaux-Aquitaine (IJBA).

La formation est, cette année, élargie à la Mauritanie, avec l'aide de l'ambassade de France à Nouakchott. Le public est constitué tant de jeunes étudiants en journalisme que de journalistes confirmés.

Elle répond aux objectifs du développement durable numéro 16 (paix, justice et institutions efficaces) et 17 (partenariats).

Cette formation s'inscrit à la fois dans la logique de l'action de la métropole et de la ville de Bordeaux en Afrique, qui vise à promouvoir la formation professionnelle des jeunes africains, à accompagner le renforcement de l'Etat de droit comme cadre nécessaire au développement économique et social, et dans l'accompagnement des acteurs du territoire dans leur projection à l'international.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget 2018, le versement à l'association Médias et Démocratie d'une subvention de cinq mille euros (5.000 €) pour l'année 2018
- Cette dépense sera imputée sur le budget 2018 de la Mairie de Bordeaux - compte 6574 - Natana : 1226

## **ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM**